



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización de
Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf. : ES AN 9/11 - 0485

2 octobre 2026

Objet : Atelier virtuel de validation du Plan régional de sécurité de l'aviation pour la région Afrique-Océan Indien (AFI-RASP, édition 2026-2028), du 19 au 23 octobre 2026

Mesures requises :

- a) *Les membres du Sous-groupe sur la gestion et la surveillance de la sécurité (SMO/SG) du Groupe AFI de planification et de mise en œuvre du système aéronautique (AASPG) et les points focaux pour les Plans nationaux de sécurité de l'aviation (NASP), ainsi que les autres parties prenantes du secteur aéronautique de l'État, sont invités à s'inscrire en ligne dans les meilleurs délais et, au plus tard, le **12 octobre 2026** ;*
- b) *Les participants doivent choisir les groupes de travail auxquels ils comptent prendre part lors des sessions en groupes restreints consacrées à l'examen du projet d'édition 2026-2028 de l'AFI-RASP, en remplissant le tableau joint en annexe et en le transmettant au bureau régional de l'OACI dont ils relèvent (ESAF ou WACAF) au plus tard le **12 octobre 2026**.*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à la décision prise lors de la première réunion de l'AASPG (*décision AASPG/1 1/24 : Mises à jour du Plan mondial pour la sécurité de l'aviation (GASP) et du Plan régional pour la sécurité de l'aviation (AFI-RASP)*), laquelle prévoit, afin d'harmoniser l'AFI-RASP avec la prochaine édition 2026-2028 du GASP : a) que le Sous-groupe sur la gestion et la surveillance de la sécurité (SMO/SG) constitue une équipe de projet chargée d'examiner l'édition 2023-2025 de l'AFI-RASP ; et b) que l'OACI continue d'apporter son soutien aux États pour l'élaboration ou la révision de leurs plans nationaux pour la sécurité de l'aviation (NASP), notamment par le biais d'ateliers régionaux consacrés à l'élaboration des NASP.

Au vu de ce qui précède, j'ai le plaisir de vous informer que l'équipe chargée du projet d'élaboration de l'AFI-RASP/NASP a examiné l'édition 2023-2025 de l'AFI-RASP afin d'en assurer l'alignement avec l'édition 2026-2028 du GASP, et que le document est prêt à être validé lors d'un atelier.

À cet égard, je tiens à inviter votre administration ou organisation à participer à l'« Atelier de validation du Plan régional de sécurité de l'aviation pour la région Afrique-Océan Indien (AFI-RASP, édition 2026-2028) », qui se tiendra virtuellement du 19 au 23 octobre 2026.

Au cours de l'atelier, des groupes de travail seront constitués pour finaliser l'examen des différents chapitres et annexes du projet d'AFI-RASP (qui sera communiqué aux parties prenantes avant l'atelier), puis pour présenter les conclusions de leurs échanges à la séance plénière.

...2/

L'atelier aboutira à une version finale du projet d'AFI-RASP (édition 2026-2028), alignée sur le Plan mondial pour la sécurité de l'aviation (GASP, édition 2026-2028) et prête à être avalisée par le Comité de coordination de l'examen des programmes (PRCC) de l'AASPG, puis approuvée lors de la deuxième réunion de l'AASPG en novembre 2026.

L'atelier vise également à renforcer les compétences des personnes participant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan national de sécurité de l'aviation (NASP), en cohérence avec le Plan mondial pour la sécurité de l'aviation (GASP) de l'OACI et le plan régional de sécurité de l'aviation (AFI-RASP). Cela inclut l'identification des risques opérationnels pour la sécurité et des défis organisationnels à l'échelle nationale.

Cet événement s'adresse aux spécialistes des opérations aériennes et de la gestion de la sécurité, aux inspecteurs de la sécurité de l'aviation civile, aux responsables de la sécurité des compagnies aériennes, aux contrôleurs aériens, aux autres acteurs du secteur aéronautique ainsi qu'aux représentants d'organismes participant aux enquêtes sur les accidents et incidents aériens. L'atelier se déroulera en anglais et en français, avec un service d'interprétation simultanée.

Les participants sont invités à choisir les groupes de travail auxquels ils souhaitent prendre part lors des sessions en petits groupes consacrées à l'examen du projet d'AFI-RASP, en remplissant le tableau joint à la présente et en le transmettant au bureau régional de l'OACI dont ils relèvent (ESAF ou WACAF) au plus tard le **12 octobre 2026**. Un projet d'ordre du jour et de programme de travail ainsi que d'autres documents seront fournis sur les sites web des bureaux régionaux de l'ESAF et de la WACAF.

Par ailleurs, les personnes souhaitant participer sont invitées à s'inscrire en ligne dès que possible, et au plus tard le **12 octobre 2026**, via le lien suivant : <https://events.icao.int/event-details?campaignID=674383B0-5CB7-F111-814C-6045BD3FB8>

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter M. Kebba Lamin Jammeh, Chargé régional de la sécurité des vols (WACAF) (kjammeh@icao.int), ou Zewdu Aregawi, Chargé régional de la mise en œuvre de la sécurité (ESAF) (zaregawi@icao.int).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.



Lucy Mbugua
Directrice régionale

Pièces jointe :

A - Tableau relatif à la composition des groupes de travail